

Le numérique, secteur « attractif » avec 43 000 diplômés en 2014 (rapport de l'Igaenr)

Paris - Publié le mardi 26 avril 2016 à 17 h 55 - Actualité n° 67829 - Imprimé par ab. n° 13929

43 294 étudiants ont été diplômés en 2014 dans le domaine du numérique par des établissements publics sous tutelle du MENESR, dont 3/4 de niveau bac+2 et licence et 1/4 de niveau ingénieur, master et doctorat. C'est ce qu'indique le rapport Igaenr sur « les besoins et l'offre de formation aux métiers du numérique », publié le 21/04/2016. L'Igaenr souligne de plus que 16 142 ont été diplômés d'un DUT ou BTS (37,28 %), 16 320 d'une licence (37,7 %) et 10 832 d'un master ou d'un doctorat (25,02 %).

L'Inspection met en avant la « réelle attractivité » du secteur et la nécessité d'augmenter le flux de diplômés dans le numérique : + 11 000 par an.

Ce rapport a été remis à Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, à Myriam El Khomri, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social et à Emmanuel Macron, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique. Il avait été demandé par ces trois ministères le 13/04/2015 par une lettre de mission, souhaitant un « état des lieux du marché du travail des métiers du numérique » et des « recommandations pour adapter l'offre de formation, initiale et continue, aux besoins des employeurs ».

Contenu des formations au numérique

Le rapport s'intéresse aux différents contenus de ces formations. L'Igaenr relève ainsi que :

- « un quart des intitulés de formation sont très génériques (mobile, web, nomade, digital, nouvelles technologies, numérique...) »,
- « un quart relèvent d'une approche technologique (systèmes embarqués, intelligence artificielle, domotique...) »,
- « un tiers sont effectivement spécialisées dans quatre champs (administration et sécurité des systèmes d'information, analyse et traitement des données, dont big data, e-commerce et logiciel) »,
- « une petite part, de l'ordre de 15 %, concerne le multimédia ».

Réelle attractivité de ces formations

Le rapport met en avant « la réelle attractivité de la plupart des formations concernées » et le fait que « ces formations bénéficient généralement d'un bon taux de candidatures au regard de leur capacité d'accueil ».

- « Sachant l'attractivité de ces formations, il importe de préciser que le facteur bloquant quant à une potentielle augmentation des flux tiendrait essentiellement aux ressources en enseignants et en personnels d'encadrement nécessaires. »
- « C'est en tout cas ce qui ressort de l'ensemble des entretiens menés avec les responsables des formations concernées qui se trouvent contraints de refuser des candidatures ou de ne pouvoir

mener à bien les projets visant à diversifier leur offre de formation et ainsi capter de nouvelles populations d'élèves, d'étudiants, voire d'adultes en reconversion », ajoute le rapport.

Un besoin de 11 000 diplômés supplémentaires par an

Dans le secteur du numérique, « les rapports européens E-skills estiment le besoin de nouveaux diplômés à 87 000 aux niveaux licence et, surtout, master, selon le scénario médian, soit un besoin annuel de l'ordre de 11 000 diplômés supplémentaires », d'après l'Igaenr, qui souligne le fait que cela constituerait « une augmentation très significative des flux actuels, a fortiori s'il devait s'agir de titulaires de masters et du titre d'ingénieurs ».

Pour donner à voir l'ampleur du changement nécessaire et quelques ordres de grandeur, il s'agirait, d'après l'Igaenr :

- « de doubler les diplômés de niveau master et ingénieur des secteurs informatique et information-communication ;
- ou de transformer des formations aujourd'hui hors des secteurs informatique et information-communication de manière à y intégrer des compétences numériques reconnues sur le marché du travail pour quelques 8 % des diplômés de l'enseignement supérieur au niveau master et doctorat (universités, écoles de commerce, écoles d'ingénieurs) ;
- ou encore de développer des diplômes à double compétence, conférant une compétence complémentaire en informatique ou numérique. »

Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



Ministre : Najat Vallaud-Belkacem (depuis le 26/08/2014).

Secrétaire d'État : Thierry Mandon en charge l'enseignement supérieur et de la recherche (depuis le 06/2015).

Missions :

- proposer et, en liaison avec les autres ministres intéressés, mettre en œuvre la politique du gouvernement dans le domaine de la recherche et de la technologie.
- préparer les décisions du gouvernement relatives à l'attribution des ressources et des moyens alloués par l'État dans le cadre de la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur »
- participer à la promotion et à la diffusion des nouvelles technologies.

Contact :

Service de presse

Tél : 01 55 55 84 24

secretariat.presse@recherche.gouv.fr

Fiche n° 2286, créée le 11/07/14 à 04:20

Cécile Corradin

Service de presse

Secrétaire d'Etat à l'Enseignement
supérieur et à la Recherche

01 55 55 99 12

cecile.corradin@recherche.gouv.fr



CONTACT